



**SYNDICAT GÉNÉRAL CGT DES PERSONNELS DE LA  
VILLE DE LYON ET ORGANISMES RATTACHÉS**

Bourse du Travail – salle 26 – Place Guichard –  
69422 LYON cedex 03  
Et 10 rue Joseph Serlin – 69001 LYON  
Tél : 04-72-10-39-46

## **Nous, administrateurs du COS, élus du personnel et des retraités**

### **Refusons de siéger au**

### **Conseil d'Administration le 22 novembre 2021 ?**

En 2021 l'excédent budgétaire constaté sur l'exercice 2020 suite à la pandémie s'élève à 500 000€

Les administrateurs veulent redistribuer cet excédent à tous les agents adhérents.

Arbitrairement **la Ville de Lyon reprend 250 000€** soit :

- 110 000€ donnés au BOE (travailleurs handicapés) et reversés depuis 2012 par la ville au COS hors subvention annuelle (CA du 09/12/2013)
- 35 000€ repris par la commission des finances de la Ville de Lyon
- 65 000€ de gel sur la subvention de 2022
- 45 000€ pour la création d'un poste de catégorie B à la charge du COS

### **Ce n'est qu'un début....**

La nouvelle convention 2022 proposé unilatéralement par la Ville supprime la prise en charge par remboursement des frais de personnel du COS à hauteur de 214 000€, ne comprend pas de clause de sauvegarde qui assure la pérennité du financement du COS, prévoit un calendrier et des modalités de versement des subventions inacceptables, veut dicter la politique sociale du COS et ce sans concertation avec les représentants du personnel et des retraités.

Nous, élus du personnel craignons la suppression de beaucoup de prestations et ce sans en créer de nouvelles voulues par les représentants des adhérents.

De plus la situation des agents du COS est devenue ubuesque sans que la Ville employeuse et leur responsable hiérarchique, ville aussi, ne s'empare réellement du problème pour le résoudre. Faire appel au bon cœur des représentants des adhérents à ces limites. Une mauvaise gestion du personnel ne doit pas empêcher les adhérents de toucher leurs prestations en temps et en heure.

**Historiquement les administrateurs du COS n'ont jamais connu une telle situation et craignent la disparition du COS.**

**Nous, élus du personnel et des retraités nous vous demandons à vous élus des citoyens l'ouverture de véritables négociations avec nos syndicats, unis pour un dialogue social.**

**Dans l'attente de dates et de propositions constructives, nous vous souhaitons  
un bon après-midi**